



UICC Déclaration mondiale sur le cancer





La Déclaration mondiale sur le cancer a été développée par l'Union internationale contre le cancer (UICC), adoptée par le Sommet mondial contre le Cancer 2008 et soutenue par le « World Cancer Congress 2008 »

Un appel à l'action lancé par la communauté mondiale de la lutte contre le cancer

En tant que représentants de la communauté mondiale des acteurs de la lutte contre le cancer, nous appelons les gouvernements, les organisations internationales gouvernementales, la communauté internationale des donateurs, les organismes de développement, les organisations professionnelles, le secteur privé et l'ensemble de la société civile à prendre des mesures immédiates pour freiner la croissance du nombre de décès par cancer, et à terme inverser cette tendance, en s'engageant à atteindre les objectifs ci-dessous et en fournissant des ressources et un appui politique aux mesures prioritaires nécessaires à cette fin.

Les objectifs d'ici à 2020

- Des systèmes d'approvisionnement durables permettront de proposer dans tous les pays des programmes efficaces de lutte contre le cancer.
- La charge globale du cancer, ainsi que l'effet des mesures anticancéreuses, seront quantifiés plus précisement.
- La consommation de tabac, d'alcool et l'obésité auront été nettement réduits à l'échelle mondiale.
- Les populations vivant dans les régions touchées par le virus du papillome humain (VPH) et le virus de l'hépatite B (VHB) seront couvertes par des programmes universels de vaccination.
- L'opinion aura une attitude plus positive à l'égard du cancer; les préjugés et les erreurs préjudiciables au sujet de la maladie auront été dissipés.
- Le cancer devra être diagnostiqué à un stade où il est encore localisé. Une généralisation des programmes de dépistage et de détection précoce, ajoutée à une information poussée du public et des professionnels sur des signes avant-coureurs importants le permettront.
- Des services appropriés de diagnostic, des traitements anticancéreux adaptés, des mesures de soutien aux patients, des services de réadaptation et des soins palliatifs seront accessibles pour l'ensemble des patients partout dans le monde.
- Des mesures antidouleur efficaces seront disponibles dans le monde entier pour tous les malades du cancer.
- La gamme des possibilités de formation ouvertes aux professions médicales dans divers domaines de la lutte contre le cancer aura été nettement élargie.
- L'émigration des agents de santé au bénéfice d'une formation spécialisée à la lutte contre le cancer aura fortement baissé.
- Les taux de survie des malades du cancer auront fortement augmenté dans tous les pays.

Mesures prioritaires

Ces objectifs sont certes ambitieux, mais les faits montrent depuis quelques années qu'une action concertée peut être efficace à brève échéance. Nous pensons donc que ces objectifs peuvent être atteints, à condition que soient prises diverses mesures prioritaires :

Politiques de santé

- Intégrer le cancer aux programmes de développement. Renforcer l'importance politique donnée au cancer en démontrant que lorsqu'un pays investit dans la lutte contre le problème sans cesse croissant du cancer, il investit dans la santé économique et sociale nationale. Les organisations de lutte contre le cancer devraient coopérer avec la communauté mondiale des donateurs, les organismes de développement, le secteur privé et l'ensemble de la société civile pour investir dans la lutte contre le cancer.
- Mobiliser les acteurs concernés pour que les stratégies mondiales de lutte anticancéreuse visent les personnes les plus vulnérables. S'assurer le concours des principaux groupes de parties prenantes en faveur de l'évolution des politiques nationales de lutte contre le cancer.
- Mettre en œuvre des stratégies ayant fait leurs preuves pour combler les lacunes actuelles en matière de surveillance contre le cancer.
- Renforcer les efforts destinés à faire participer les malades du cancer à la planification de la lutte contre le cancer à l'échelon local et national.

Prévention et dépistage précoce du cancer

- Renforcer les efforts destinés à réduire la consommation de tabac en encourageant les gouvernements à pleinement appliquer et faire respecter la Conventioncadre de l'OMS pour la lutte antitabac.
- Faire comprendre la nécessité de campagnes de réduction des risques de cancer adaptées aux particularités culturelles, ainsi que des programmes d'éducation publique et de formation professionnelle qui sensibilisent aux signes avant-coureurs du cancer. Insister auprès des gouvernements pour qu'ils mettent en œuvre des politiques d'appui aux stratégies de réduction des risques à l'échelle communautaire permettant aux personnes de faire des choix de consommation mieux informés et d'avoir des comportements plus sains.

- Encourager les gouvernements à prendre des mesures pour réduire l'exposition de la population aux facteurs carcinogènes dans l'environnement naturel et professionnel.
- Prendre des mesures afin de diffuser plus largement les campagnes de vaccination et les autres stratégies ayant fait leurs preuves en matière de prévention des infections provoquant le cancer.
- Plaider pour la mise en place de programmes de dépistage abordables, ayant fait la preuve de leur efficacité au sein des populations visées. Lancer des projets pilotes conçus pour évaluer la faisabilité et l'efficacité au sein de groupes dans lesquels les techniques de dépistage n'ont pas encore été mises à l'épreuve.

Traitement du cancer

- Encourager la mise au point et l'utilisation de directives adaptées aux besoins et aux ressources locales en matière de traitement du cancer. Veiller à ce que du personnel qualifié, des installations matérielles, de réhabilitation et de soins palliatifs suffisantes soient à disposition pour répondre aux besoins physiques, sociaux et psychologiques des patients atteints de cancer.
- Prendre des mesures contre les nombreux obstacles qui empêchent de combattre la douleur de manière optimale. Œuvrer avec les gouvernements pour réduire la réglementation excessive des antalgiques. Coopérer avec les organisations internationales, y compris l'Organe international de contrôle des stupéfiants et l'Organisation mondiale de la Santé, pour faire en sorte que la mise en œuvre, à l'échelle mondiale, des conventions internationales des Nations Unies contre les stupéfiants n'interfèrent pas indûment avec les efforts légitimes visant à améliorer l'accès aux antalgiques pour les malades de cancer.
- Coopérer avec l'industrie pharmaceutique pour faciliter l'accès à des médicaments anticancéreux abordables et de qualité garantie.
- Accroître le nombre de professionnels de santé compétents dans tous les domaines de la lutte contre le cancer en offrant des possibilités de formation pour spécialistes ainsi que des bourses d'echanges pour permettre aux professionnels d'étudier dans des cadres spécialisés.
- Susciter une prise de conscience des conséquences qu'entraîne l'émigration des agents de santé sur la capacité des pays d'offrir des niveaux appropriés de soins anticancéreux et œuvrer collectivement pour combattre les carences mondiales et nationales de main-d'œuvre médicale et l'aggravation des inégalités qui en résulte.
- Accroître les investissements dans la recherche indépendante fondamentale et appliquée, tout en accélérant la traduction des résultats de la recherche en pratiques cliniques et de santé publique.
- Encourager les organismes de recherche sur le cancer de divers pays à collaborer, à partager les informations et à fixer des objectifs de recherche complémentaires, afin de tirer le meilleur parti des fonds limités disponibles et de réduire les doubles emplois.

Progresser vers les objectifs de 2020

 À travers ses organisations membres, aujourd'hui plus de 300, présentes dans plus de 100 pays, l'Union internationale contre le cancer (UICC) encouragera les partenariats et la collaboration internationale afin de progresser plus rapidement vers les objectifs de 2020.







- Comme la charge cancéreuse et l'offre de services varient énormément selon les régions et les pays, l'UICC encouragera ses membres à utiliser la Déclaration mondiale sur le cancer comme modèle pour rédiger des déclarations régionales ou nationales reflétant les priorités et besoins locaux, et permettant de mieux quantifier les objectifs là où des données sont disponibles.
- L'UICC se chargera de préparer des rapports biannuels sur les progrès réalisés vers les objectifs de 2020. Ces rapports seront présentés au Congrès mondial sur le cancer, qui se réunit tous les deux ans.

Informations générales

La Déclaration mondiale sur le cancer 2008 est un outil destiné à aider les acteurs de la lutte contre le cancer à sensibiliser les décideurs en matière de santé, sur le plan national, régional et mondial. Elle représente un consensus entre des fondations, des organisations non gouvernementales et gouvernementales nationales et internationales, des organismes professionnels, des représentants du secteur privé, des milieux de la recherche et de la société civile de tous les continents, déterminés à ce que le cancer ne soit plus une menace massive pour les générations futures.

L'Union internationale contre le cancer (UICC) est la principale organisation non gouvernementale exclusivement vouée à la lutte contre le cancer à l'échelle mondiale.

L'UICC encourage les partenariats dans le cadre de la Déclaration mondiale sur le cancer. Ainsi, en unissant nos efforts, nous pourrons plus aisément mettre en œuvre les mesures prioritaires et atteindre les objectifs de 2020.

© UICC 2008. Tous droits réservés. Les demandes d'autorisation de reproduire ou de traduire la Déclaration mondiale sur le cancer à des fins non commerciales sont les bienvenues; il convient de les adresser à l'Union internationale contre le cancer (UICC), 62 route de Frontenex, CH-1207 Genève, Suisse, ou à permissions@uicc.org.

Bien que l'UICC ait pris toutes les précautions raisonnables pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans la Déclaration mondiale sur le cancer, ce texte est diffusé sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation de la Déclaration revient à ses lecteurs. L'UICC ne saurait en aucun cas être tenue responsable de préjudices découlant de son utilisation.

Pour plus d'information : www.uicc.org/wcd